

RIVIÈRE LAFLEUR, I. O.—Je viens m'acquitter d'une promesse que j'ai faite, afin d'être guérie d'un mal d'yeux qui me mettait dans l'impossibilité de continuer mes études. J'ai fait plusieurs neuvaines sans éprouver de bien ; mais, au mois de mars dernier, je me suis tournée vers saint Joseph et je me suis mis sur les yeux, tous les jours, quelques gouttes d'huile d'une lampe qui avait brûlé devant la Ste Face. Au bout de quelques jours, j'ai éprouvé du soulagement et à présent je suis très bien. J'ai repris mes études depuis trois semaines. Gloire, amour et reconnaissance à la Sainte Face et au grand saint Joseph !—A. M. J. G.

10 avril 1896.

SOMERSET.—La santé de mon époux était depuis quelque temps dans un état qui m'inspirait des craintes. L'an dernier, je promis à sainte Anne, en faisant une neuvaine, si elle lui rendait la santé, de faire publier cette grande grâce dans les Annales. Plaine de reconnaissance pour cette faveur obtenue, je viens aujourd'hui accomplir ma promesse.

Je remercie aussi cette Grande Sainte pour plusieurs autres grâces obtenues, la prie de me continuer sa protection.—R. L.

14 avril 1896.

TADOUSAC.—Je souffrais depuis l'automne dernier d'une maladie qui m'a obligée de garder le lit plusieurs fois cet hiver ; les remèdes étaient impuissants ; même, les médecins voulaient me faire une opération. Ce printemps, après avoir promis à sainte Anne de faire publier ma guérison dans les Annales, de faire dire une messe en son honneur et aussi avec l'aide de bons prêtres qui voulurent bien prier cette Grande Sainte pour moi, j'ai été guérie. Gloire à vous, ô sainte Anne, pour cette grâce et aussi pour beaucoup d'autres !—UNE ABONNÉE.

9 avril 1896.

CHAUDIERE MILLS.—Quoiqu'en retard, je viens accomplir ma promesse : celle de publier pour l'honneur et la gloire de la Bonne sainte Anne à qui je dois d'incessantes actions de grâces, plusieurs faveurs obtenues par son intercession. Je viens aujourd'hui m'acquitter de ma dette, et je lui devrai une éternelle reconnaissance. Merci, mille fois merci !—Dame J. R.

15 juin 1896.

PROVIDENCE, R. I.—Une famille affligée de voir un de ses membres malade sur le point de mourir, qui n'avait pas été à confesse depuis vingt-cinq ans, qui ne voulait point se convertir, et que l'approche d'un prêtre à son chevet rendait